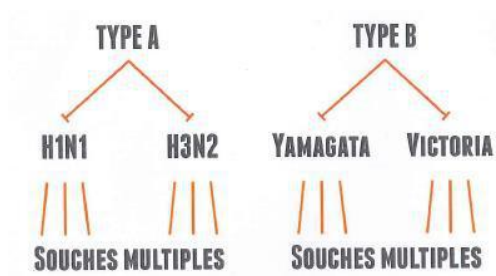


CAMPAGNE GRIPPE AUP DIALOGUE AVEC UN PHARMACIEN



En tant que pharmacien, mon équipe officinale et moi-même pouvons jouer un rôle important dans la prévention et le conseil de la vaccination grippe. Il y a deux ans, nous avons été confrontés à une pénurie de vaccins contre la grippe. Certains patients attendaient impatiemment leur vaccin.



Nous abordons l'importance de la vaccination avec tous nos patients. Nous procédons toujours de cette manière chaque année. Les patients le savent, et ils nous sont reconnaissants de penser à leur santé. Cette année, nous avons en plus l'opportunité d'utiliser les cartes grippe reçues de l'AUP. La vaccination, même si elle protège le patient vis-à-vis des souches virales des années précédentes, reste actuellement le seul moyen efficace de protection contre la grippe saisonnière.



Les cartes grippe de l'AUP ont l'avantage d'être bien explicites et permettent de mettre en valeur notre travail de prévention en terme de santé publique. En effet, chaque fois qu'un patient à risque entre dans la pharmacie avec une ordonnance, nous consultons d'office son historique médicamenteux. Si notre patient se fait vacciner chaque année, nous l'encourageons à poursuivre sa prévention.

Par contre, si notre patient n'a pas l'habitude de se faire vacciner, nous prenons le temps de le questionner et d'attirer son attention sur les complications et maladies secondaires liées à la grippe. Même s'il est en bonne santé actuellement, tout patient, en période hivernale, n'est malheureusement pas à l'abri d'une infection grippale. Les plus jeunes patients seront vite rétablis, mais les autres sans bonne couverture vaccinale peuvent vite se retrouver à l'hôpital avec une pneumonie ou une autre pathologie secondaire.



C'est pourquoi nous examinons avec ce patient les avantages de la vaccination annuelle. Nous lui remettons alors la carte grippe AUP en lui proposant d'en parler aussi à son médecin traitant.

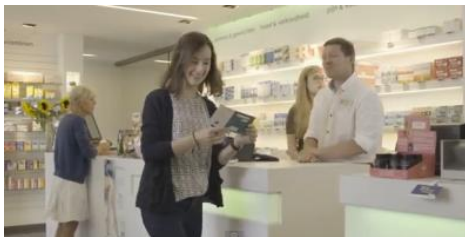
Avant de lui remettre la carte, nous scanons, avec les produits de l'ordonnance, le code barre de la carte. Le programme enregistre ainsi notre volonté d'apporter un plus pour la santé de nos patients.



Avant de lui remettre la carte grippe en main, nous lui avons bien expliqué que s'il souhaite réserver un vaccin, il revient avec la partie réservation de la carte ou, il nous contacte pour une réservation et il demande ou présente l'autre moitié à son médecin pour assurer la prescription correcte du vaccin.



Avec l'ordonnance du vaccin, ultérieurement, nous lui délivrerons son vaccin préalablement réservé.

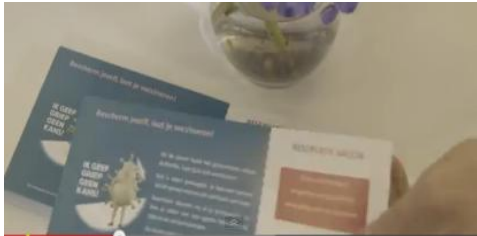


Nous pensons qu'il y a encore beaucoup de patients qui ignorent les complications liées à la grippe. Il y a encore beaucoup de prévention à réaliser dans ce domaine. C'est avec beaucoup d'entrain que nous allons y consacrer du temps car nous souhaitons le faire pour le bien et la santé de nos patients.

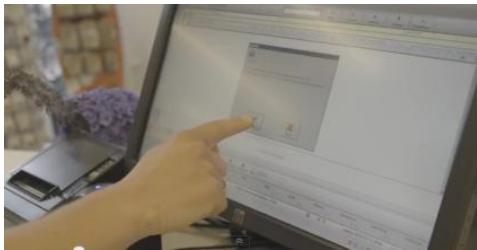


Nous conseillons toujours aux patients de se faire vacciner vers la fin octobre. La période entre le 20 octobre et le 20 novembre est idéale pour cette vaccination. Fin novembre il nous reste toujours quelques vaccins, nous contactons alors nos derniers patients et nous leur rappelons que leurs vaccins les attend. Presque tous les patients contactés, viennent finalement chercher leur vaccin. De temps en temps, il y a toujours l'un ou l'autre qui ne souhaite plus se faire vacciner ou qui s'est déjà fait vacciner au travail.

A côté de cela, dans certains pays européens, nous savons que certains centres de soins vaccinent contre la grippe, des patients à partir de conditionnements multiples dits « bulk » sans conseil ni prévention du pharmacien. Or il nous semble que le pharmacien est le seul prestataire de soins détenteur de l'ensemble de la médication de ses patients. Nous sommes ainsi habilités à prévenir et conseiller au mieux nos patients à risque à se faire vacciner.



Pour les confrères qui n'ont pas encore utilisé leurs cartes, nous leur conseillons de les mettre à proximité de leur ordinateur. De cette manière dès que vous consulterez l'historique de vos patients à risque, vous aurez vos cartes sous la main. Essayez d'avoir une approche active et préventive en faveur du patient. Rappelez leur que nous sommes là pour veiller sur leur santé.



Si c'est possible au niveau de votre soft informatique, prévoir un appel ou une attention lorsque vous encoderez un patient à risque



Je trouve que c'est une excellente initiative de l'AUP que de promouvoir la vaccination contre la grippe. Je crois que c'est à nous, pharmaciens, de démontrer que l'on ne veut pas uniquement aider les patients lorsqu'ils sont malades, mais que l'on souhaite également agir au niveau de la prévention. C'est aussi une manière de promouvoir et de conserver la vaccination en officine. C'est pour cela, que j'apprécie cette campagne et que nous allons utiliser consciencieusement le matériel reçu à cette fin.